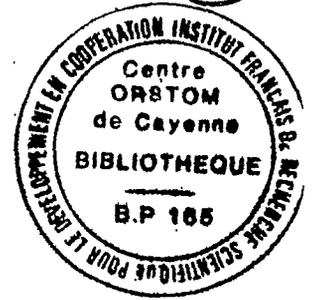


N

Communication pour les journées d'études "Familles en Guyane"
30 - 31 Janvier 1992, Cayenne.
Sophie Bourgarel.

**STRUCTURE DES MENAGES ET HABITAT
DANS LES QUARTIERS SUD-EST DE CAYENNE
-ETAT DES LIEUX-**



6251

Les données figurant dans cette communication sont extraites de l'enquête "Urbanisation et Santé à Cayenne" dont l'objectif est de connaître les relations entre environnement urbain, santé et recours aux soins. Cette enquête s'est déroulée dans une zone géographique délimitée par le Canal Laussat au Nord, la route de Baduel à l'est, le chemin de Trou Biran à Cabassou au sud et la Route de la Madeleine puis le canal Leblond à l'ouest. Il s'agit des quartiers situés à la périphérie immédiate du centre ville ancien, de créations récentes (tout au plus 50 ans) et dont les premiers habitants étaient d'origine très modeste. Cet espace périphérique est aujourd'hui encore le lieu de résidence des classes moyennes et pauvres. A quelques exceptions visibles dans l'espace, il s'agit d'une urbanisation spontanée.

Les premières données décrites ici concernent les caractéristiques socio-démographiques de la population enquêtée et son environnement urbain, défini par les caractéristiques du logement et de son environnement immédiat.

L'échantillon de l'enquête comprend plus de 10% de la population totale de la zone étudiée. De façon à dessiner une géographie de la ville, la représentativité spatiale a été le principal critère de l'échantillonnage.

I Lieux d'origine des habitants des quartiers sud-est

L'enquête a choisi de s'intéresser au lieu de naissance plutôt qu'à la nationalité.

La zone sud-est abrite une proportion de personnes nées en Guyane supérieure à la moyenne communale donnée par l'INSEE (5 points d'écart) : les Guyanais de naissance représentent 61% des résidents, et 10% d'entre eux sont nés en communes.

Si l'on ne prend en compte que les adultes, on obtient alors 35% de Cayennais, et 14% d'origine des communes. Si l'on ne considère enfin que les adultes de 60 ans et plus, le pourcentage de personnes nées en commune s'élève à 31%. Cette évolution montre le tarissement de la source de population qu'ont représenté les communes de Guyane pour leur chef-lieu. L'exode rural semble donc faire aujourd'hui partie des épisodes passés de la Guyane, en ce qui concerne les communes à dominante créole.

On peut alors s'interroger au passage sur le poids culturel des Cayennais et de leur mode de vie urbain, dans lequel la tradition s'exprime différemment qu'en commune. Cette urbanisation massive, qui toujours écorne les cultures traditionnelles villageoises, ne serait-elle pas une des causes de cette sensation de perte de "l'identité créole" si souvent évoquée? Cette question renvoie aussi au fait qu'en Guyane, la tradition est surtout



reconnue comme rurale et, bien que de nombreux Guyanais aient toujours été des citadins, on reconnaît mal les spécificités urbaines de la culture créole.

Les originaires d'autres DOM-TOM et de métropole sont fortement sous-représentés dans cette zone : seulement 6% alors qu'ils sont 17% sur la commune (données INSEE 1990).

Pourtant, on ne peut pas parler d'exclusion des nouveaux venus dans ces quartiers puisque les personnes nées à l'étranger y sont sur-représentées : 32% de personnes nées hors du territoire français au lieu de 26% (données INSEE 1990). Si l'on considère les adultes, ils sont 37% à être nés à l'étranger, ce qui confirme l'ampleur de l'apport migratoire en Guyane.

Les Haïtiens regroupent 17% des adultes du quartier et les Ste-luciens 8%. Ce sont les deux groupes d'originaires de l'étranger les plus importants en volume, et aussi les plus discrets sur le scène publique. Tous deux relèvent de sociétés créoles, ce qui a très probablement facilité leur intégration.

Etre né à l'étranger recouvre diverses réalités selon le pays d'origine.

Les temps de séjour en Guyane, pour les 600 adultes directement interrogés, varient dans les proportions suivantes, par lieu de naissance :

LIEU	-1 AN (%)	1/5 ANS (%)	6/10 ANS (%)	>10 ANS(%)	Effectif
GUYANE	0,3	2,1	1,7	95,9	292
EXT FRANCE	1,8	17,5	14,0	66,7	57
HAITI	1,7	14,8	37,4	46,1	115
STE-LUCIE	0,0	1,5	3,0	95,5	66
BRESIL	16,7	27,8	11,1	44,4	18
GUYANA	0,0	20,0	40,0	40,0	15
SURINAM	0,0	40,0	10,0	50,0	10
REP. DOMINICAINE	11,1	0,0	44,4	44,4	09

On notera que Guyanais et Ste-Luciens sont pour leur quasi-totalité en Guyane depuis plus de dix ans.

Les Stes-luciens se démarquent des autres groupes originaires de l'étranger: à 95% arrivés depuis plus de 10 ans, ils ont souvent, dans notre enquête, les mêmes types d'habitat que les Guyanais. Leur assimilation peut être attribuée au double fait de leur origine créole et de la longueur de leur séjour.

Les autres personnes nées en France (DOM, TOM, Métros), les Haïtiens et les Surinamiens vivent, pour la moitié d'entre eux, depuis plus de dix ans en Guyane, pour une autre moitié depuis moins de dix ans, avec une représentation très faible pour les séjours inférieurs à un an.

La situation des Brésiliens est bien différente. Pour leur majorité, ils sont en Guyane depuis moins de dix ans et 45% d'entre eux y résident depuis 5 ans ou moins. Ce chiffre révèle le comportement original de l'immigration brésilienne et permet d'imaginer l'ampleur des flux de population entre la Guyane et le Brésil. Cette brièveté du séjour est confirmée par le faible nombre d'enfants de famille brésilienne nés en Guyane.

II Répartition de la population dans la zone sud-est de Cayenne

Nous avons constaté que les quartiers sud-est se composent de plus de Guyanais et d'étrangers, et de moins de personnes originaires des autres DOM-TOM et de métropole que la moyenne communale.

Doit-on voir dans cette répartition de la population une ségrégation spatiale à l'échelle de l'île de Cayenne, où la zone sud-est abriterait les classes moyenne et pauvre?

Les professions exercées par les résidents peuvent nous renseigner sur les classes sociales présentes dans ces quartiers.

Situation sociale des chefs de famille:

Catégorie socio-professionnelle	Pourcentage
agriculteurs	01 %
petits indépendants	10,7%
cadres	05,6%
employés; ouvriers	46,7%
jobeurs	02,8%
chômeurs	04 %
retraités	20,1%
inactifs	07,9%
non précisé	01,2%

On y rencontre une majorité d'employés et de petits indépendants, ainsi que beaucoup de retraités dont on sait qu'ils ont de petits revenus. En revanche, peu de cadres (5,6%) sont domiciliés dans cette zone. A titre de comparaison, en 1982, on comptait entre 18 et 23% de cadres en Guyane au sein de la population en âge de travailler.

Enfin, fait important, un tiers des chefs de ménage ont un emploi précaire, car ils ont déclaré n'avoir pas travaillé régulièrement le mois précédent l'enquête.

Une autre question nous vient à l'esprit : les Guyanais résident-ils dans les mêmes zones que les étrangers ou existe-t-il, à l'intérieur de cet espace, des subdivisions (voir carte n°1)?

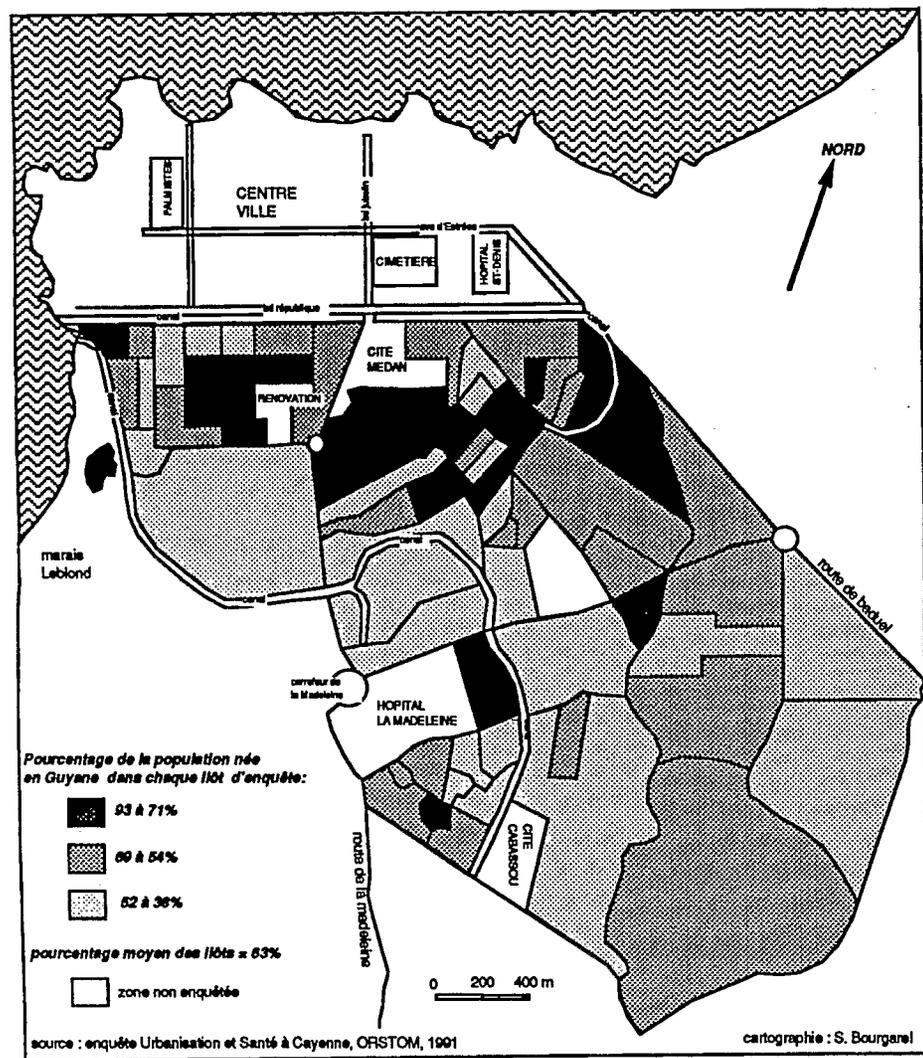
On note dans la répartition de la population née en Guyane une localisation préférentielle entre le canal Laussat et la Rocade, donc au plus proche du centre ville, ce qui serait le résultat d'une installation ancienne, ce que corrobore l'importance du nombre de Guyanais nés à Cayenne ces vingt dernières années.

Le canal Leblond semble avoir agi comme repoussoir. Etendu jusqu'à Eau-Lisette et Cabassou pour assainir des zones engorgées, l'urbanisation de ses alentours s'est faite dans les années 1970 pour continuer de se densifier jusqu'à nos jours, où la zone a perdu son aspect semi-rural. La plupart des maisons tournent le dos au canal, qui n'est pas intégré au quotidien (de par les odeurs nauséabondes qu'ils dégagent, la frontière naturelle qui empêche la communication d'une rive à l'autre, et le danger potentiel qu'il représente pour les enfants).

La principale raison à cette tardive occupation des zones jouxtant le canal est qu'elles ont été longtemps inondable. Ces zones ont donc été délaissées et les étrangers ont pu s'installer sur ces terrains libres.

POPULATION NEE EN GUYANE

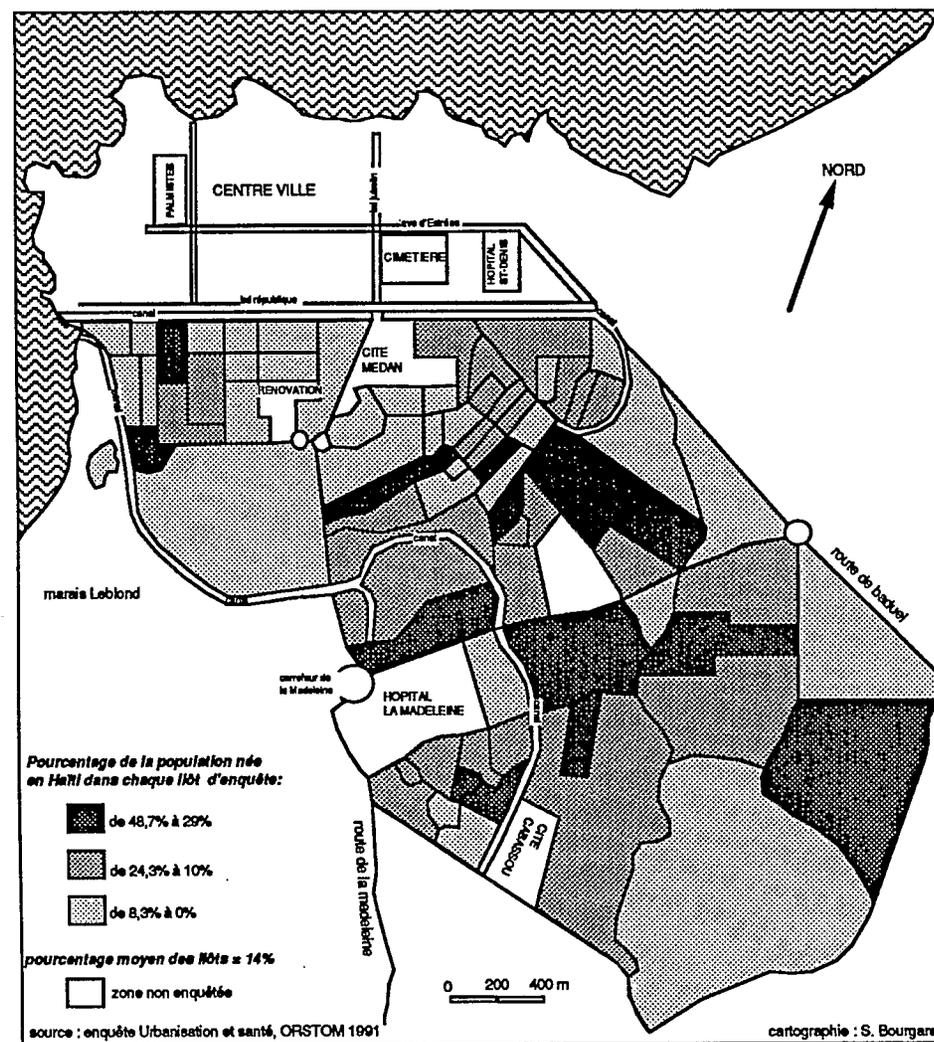
residant dans les quartiers sud-est de cayenne



CARTE N°1

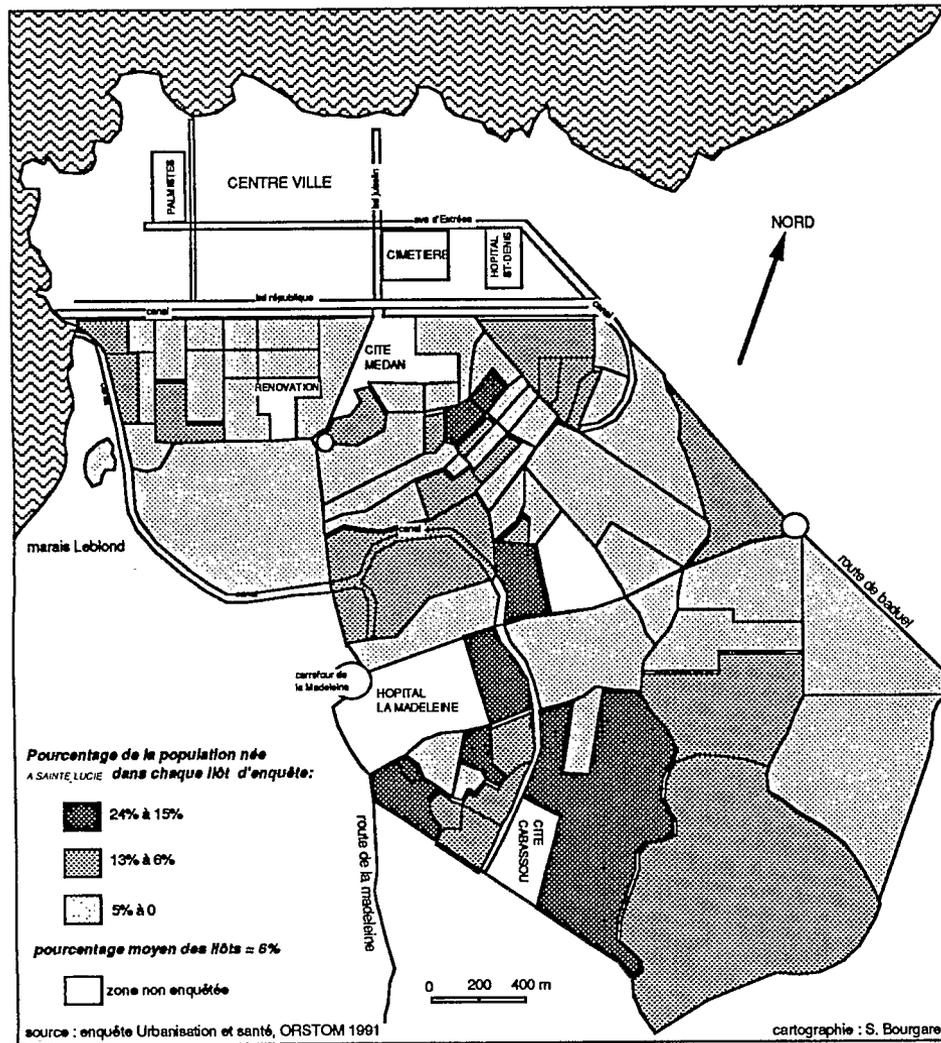
POPULATION NEE à HAITI

residant dans les quartiers sud-est de cayenne



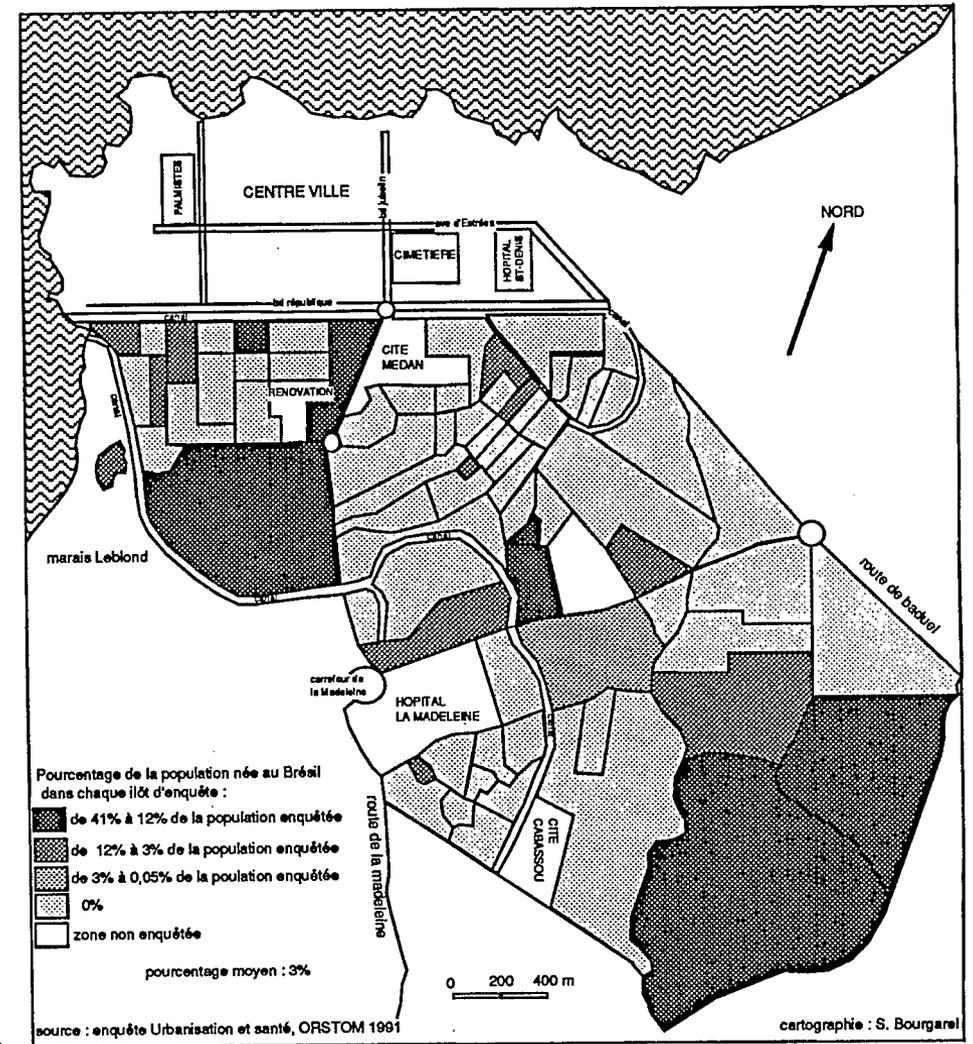
CARTE N°2

**POPULATION NEE A SAINTE-LUCIE
RESIDANT DANS LES QUARTIERS SUD-EST DE
CAYENNE**

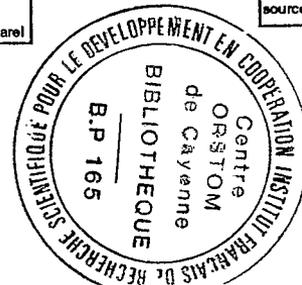


CARTE N°3

**POPULATION NEE AU BRÉSIL
résidant dans les quartiers Sud Est de Cayenne**



CARTE N°4



La population née à Haïti est très présente sur ces espaces semi-périphériques (carte n°2), tant au nord qu'au Sud de la Rocade, tandis que les originaires de Ste-Lucie (carte n°3) se concentrent au sud de la Rocade. Cette localisation préférentielle est-elle le résultat d'un choix puisque des espaces plus proches du centre ville étaient disponibles jusqu'à peu de temps, choix dû aux origines rurales des Ste-Luciens peut-on se demander, ou a-t-elle été dictée par les prix des terrains à proximité du centre ville, déjà trop élevé à l'époque?

La répartition des natifs du Brésil (carte n°4) se fait par regroupement dans l'espace : deux localisations sont bien visibles sur la carte, dont on peut se demander si elles ne correspondent pas à deux types de population différentes, tant dans leur qualifications professionnelles que dans leur modes de vie

Les originaires du Surinam, de St-Domingue et du Guyana sont préférentiellement installés à la Crique et dans Banlieue-Sud. Quelques rares se trouvent légèrement excentrés vers cité Thémire et Eau Lisette, et ils sont quasi-absents sur la grande périphérie.

On note donc des localisations préférentielles pour bon nombre de groupes "nationaux", dont le résultat est une réelle ségrégation spatiale, avec deux échelles emboîtées : une première échelle au niveau de l'île de Cayenne, où les quartiers sud-est font figure de parents pauvres, puis à l'intérieur même de ces quartiers, où la partie nord abrite plutôt les Guyanais de naissance, et la partie sud plutôt les natifs de l'étranger.

III Qualité de l'habitat

Concernant la commune de Cayenne, l'INSEE a recensé en moyenne 3,06 personnes par logement. Notre zone d'enquête abrite quand à elle 3,66 personnes par logement, avec une majorité relative de logement abritant des ménages de deux, trois puis une personne.

Variable	Pourcentage
Absence de WC	21,6%
Eau courante intérieure	70,7%
Pas de point d'eau	12,4%
Pas d'électricité	5,3%
Réfrigérateur	87,4%

On note un faible niveau d'hygiène, puisque par exemple 20% des maisons enquêtées n'ont pas de WC, 29% pas d'eau courante, et 12% pas de réfrigérateur.

Lors de notre enquête, la petite saison sèche que connaît la Guyane aux alentours du mois de Mars s'est exceptionnellement prolongée, ce qui nous a pourtant permis d'enregistrer 36% des résidences ayant de l'eau stagnante dans leurs alentours proches. Le chiffre aurait été probablement très supérieur si nous avions eu un temps pluvieux.

La présence d'eau stagnante se sur-ajoute une fois sur deux à la présence de canaux d'évacuation des eaux usées à l'air libre. Outre les mauvaises odeurs parfois dégagées, ces canaux et les flaques d'eau stagnantes servent de gîte aux larves d'*Aedes*

aegypti, principal vecteur urbain de la dengue à Cayenne. Dans les diverses buses qui enjambent ces canaux, rats et ravets ont élu domicile.

On notera la rareté des habitats en tôle (2% des 600 maisons) et la mauvaise qualité de leur équipement (30% n'ont pas l'électricité et 38% ont l'eau courante). La majorité de ces maisons ont de l'eau stagnante à proximité, fréquence supérieure à la moyenne du quartier.

Un peu moins rare, les maisons en bois représentent 18% des logements étudiés.

Mais si nous regardons la part du logement en bois pour chaque communauté (toujours définies selon le lieu de naissance), on remarque que 67% des Brésiliens demeurent dans des constructions en bois, pourcentage beaucoup plus élevé que dans les autres communautés.

Dans le cas des Brésiliens, nous serions tenté d'attribuer cette prédominance du bois à la faible durée de leur séjour. Ils sont en effet la seule communauté dont la moitié des membres (44,5%) vivent en Guyane depuis moins de 5 ans, et ont donc peu de velléités à investir dans un logement, considéré comme logement non définitif. Cette brièveté du séjour s'ajoute assurément au fait que les Brésiliens en Guyane sont souvent originaire du Nord du Brésil et connaissent bien ce matériau de construction.

Ces maisons en bois sont-elles correctement pourvues en eau courante et électricité, ou sont elles, comme le logement en tôle, signe de pauvreté?

La situation y semble moins difficile que dans les logements en tôle, mais nous sommes toujours loin des standards européens de salubrité. Seulement 34% des logements en bois ont l'eau courante, tandis que la moyenne des îlots est de 74%. De plus, 18% des logements n'ont pas de point d'eau à proximité, ce qui est un pourcentage bien supérieur au pourcentage moyen des îlots (10,5%).

Enfin, la présence d'eau stagnante proche du logement est le lot de la majorité de ces constructions (54%).

On le voit ici, le logement en bois, qui a pourtant donné naissance à la maison créole, symbole de l'architecture créole, est aujourd'hui le lot des moins aisés des Cayennais résidant dans les quartiers sud-est.

La maison en dur est devenue la construction préférentielle pour la majorité des Cayennais (80% des 600 logements), pour les Guyanais comme pour les personnes nées à l'étranger, à l'exception des Brésiliens comme nous venons de le voir. Les personnes des autres DOM-TOM et de la métropole sont celles qui demeurent le plus souvent dans des maisons en dur (92%) suivis des Guyanais (85%) et des Ste-Luciens (82%). On ne s'étonnera pas de cette similarité dans l'habitat entre Ste-Luciens et Guyanais, les Ste-Luciens résidant en Guyane pour 95% d'entre eux depuis plus de dix ans, et d'après leur témoignage et les descriptions des mouvements migratoires en Guyane, depuis souvent plus de 40 ans.

Cet habitat en dur est rarement gêné par l'eau stagnante à sa proximité (1/3 des logements). L'investissement que représente ce type de construction justifie très probablement l'aménagement de divers moyens de drainage de ces eaux indésirables.

IV Structures des ménages

La surpopulation dans les maisons semble assez fréquente. Lors de notre enquête, nous avons choisi de compter toutes les pièces du logement comme pièce à part entière, vu la fréquence de l'exiguïté et le mode d'utilisation des pièces. Mis à part les WC et le garage, toutes les pièces (cuisine, salle de bains, etc..) sont entrées dans le décompte. Malgré cela, 34% des logements abrite une personne par pièce et 16% plus d'une personne par pièce, les mieux loties étant les personnes nées en Outre-mer (hors Guyane) et en France métropolitaine.

NOMBRE DE PERSONNES PAR PIECE	POURCENTAGE
- DE 1 PERSONNE	49,7%
1 à -2 PERSONNES	34,4%
2 à -3 PERSONNES	09,7%
+ DE 3 PERSONNES	06,2%

Si l'on considère comme hors norme le fait de vivre à deux personnes ou plus par pièce, on s'aperçoit que, hormis dans la population originaire d'autres DOM-TOM ou de France métropolitaine, cette situation est assez répandue. 12% des Ste-Luciens vivent ainsi, mais aussi 15% des Guyanais et 17% des Surinamiens. Pour les autres personnes nées à l'étranger, les taux vont de 23% pour les Haïtiens, 30% chez les Brésiliens à 42% chez les Dominicains. C'est dire la fréquence de l'exiguïté des logements à Cayenne.

Les ménages composés d'une seule personne représentent 17% des ménages enquêtés. Ces ménages atteignent des taux supérieurs à la moyenne chez les originaires d'autres DOM-TOM et de métropole ainsi que chez les Ste-Luciens. Chez ces derniers, cette situation s'explique par la moyenne d'âge élevée, qui favorise le veuvage. On observe, dans le même ordre d'idée, une légère sur-représentation féminine, de l'ordre de 5% chez les ste-Luciens :

Tranche d'âge	Pourcentage
0/14 ans	9,1%
15/64 ans	70%
plus de 64 ans	20,9%

STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION ORIGINIAIRE DE STE-LUCIE

Les ménages de deux personnes sont les plus fréquents (21% des cas), et concernent le plus souvent les originaires du Surinam, de Haïti, puis les personnes nées en France, hors Guyane. Les Brésiliens, à notre grande surprise, apparaissent dans les ménages de trois personnes et plus au même titre que les originaires d'Haïti, du Guyana et de France (hors Guyane, y compris DOM-TOM).

Pour un quart des ménages étudiés, la femme a déclaré vivre seule et être le chef de famille.

Outre-mer ou entre deux-eaux

Si l'on compare l'ensemble de ces données à celles d'autres régions de France métropolitaine, on s'aperçoit de l'importance de l'écart existant au niveau du confort du logement.

Ces quartiers tels que nous venons de les décrire, ne sont ni européens, ni favelas d'Amérique du Sud. Ils offrent par contre nombre de similarité au niveau statistique avec d'autres zones urbaines des DOM-TOM.

Les moyens mis en oeuvre actuellement par le Ministère de la Ville dans le cadre du Développement Social des Quartiers vont être finalement consacrés en grande partie à tenter de mettre au niveau européen ces infrastructures urbaines défailtantes. L'objectif de ce type d'opération est pourtant à l'origine beaucoup plus riche : "reconstruire à la fois le tissu urbain, culturel et social, insérer les jeunes dans le monde du travail et faire entrer les entreprises dans les quartiers" (in *Demain la ville*, Délégation Interministérielle à la Ville, 1989).

